

# **LE CHATELET**



**Et ses différents propriétaires**

Située à quelques hectomètres de la porte des Tourelles, en direction de Château la Vallière, on pourrait supposer que la propriété du Chatelet faisait partie de la Terre du Lude depuis toujours.

Or, il n'en est rien puisque ce n'est que dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1892 plus précisément, qu'elle fut acquise par le Marquis René de TALHOUET-ROY<sup>1</sup>.

A l'époque, la propriété du Chatelet comprenait la maison de maître et ses dépendances, les fermes de la Vacherie et des Houlas, les herbages de Lhommas et le moulin de Chaluau, le tout pour un peu plus de 175 hectares.

### **Les plus anciens propriétaires**

Selon PESCHE<sup>2</sup>, le Chatelet fut un temps propriété de Thomas 1<sup>er</sup> du PONT, capitaine-gouverneur des villes et château de Baugé. On devait être dans les années 1350.

L'acte de 1892, lui, nous indique que dès 1545, le Chatelet appartenait à Marguerite de la BARRE, veuve de Thomas MILLET appelée alors dame du Châtelet. C'est elle qui fit construire la chapelle qui existe encore, érigée sous le titre de « *l'Annonciation de Notre Dame* » en vertu d'un acte reçu par Me DUPONT, notaire au Lude, le 21 août 1548.

Les enfants du couple MILLET-de la BARRE procédèrent au partage des biens dépendant des successions de leurs parents par un acte daté du 30 novembre 1574, bien entendu introuvable aux Archives départementales de la Sarthe.

C'est en vertu de cet acte que Marguerite MILLET, leur fille, devint propriétaire de la terre du Chatelet dont, bien sûr, elle prit le nom.

Elle n'était pas immortelle et, quand son tour arriva, ses héritiers vendirent la propriété à Charles DESBOIS, qualifié de Conseiller du Roi et lieutenant général de sénéchaussée et siège présidial de La Flèche, en 1636.

Le Chatelet était resté aux mains de la famille MILLET près d'un siècle.

---

<sup>1</sup> A.D. de la Sarthe – 4 E 120/449

<sup>2</sup> Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe – Tome 2

## La chapelle du Chatelet





**Chapelle du Chatelet—Sa clef de voûte**

## La famille DESBOIS

C'est par un acte de Me Jean MAUGARD, notaire à La Flèche, et Me Noël MORICEAU, notaire au Lude, du 10 mars 1636, que Charles DESBOIS fit l'acquisition du Chatelet.

D'Hozier précise pour les DESBOIS «*famille noble que l'on rencontre au XVI<sup>e</sup> siècle au Lude, à La Flèche et à Baugé où ils remplissent des offices de judicature* », blasonnant d'azur à trois annelets d'or, posés deux et un.

Une partie des registres paroissiaux de La Flèche ayant été brûlée lors de la Révolution, il est un peu difficile de démêler la nombreuse descendance de notre Charles DESBOIS.

Parmi celle-ci nous trouvons Pierre, curé du Lude, décédé en 1706 à l'âge avancé de 86 ans, Ignace et aussi René qui semble avoir été l'aîné.

Ce dernier eut une vie mouvementée et ses mésaventures nous ont été contées tant par Dom PIOLIN que par Yves DEMAS<sup>3</sup>

Après un passage aux armées qui le brouillera quelque peu avec ses parents, il embarquera pour Lisbonne. Las, il n'y arrivera jamais, ayant été capturé par les barbaresques et vendu comme esclave à Alger. Changeant de maître à plusieurs reprises, l'un d'entre eux l'occupera à la fonction « d'étalon » auprès de « négrines ». Inutile de dire que Dom PIOLIN s'étend peu sur la chose.

Après plusieurs années et moyennant rançon, il pourra enfin revenir à La Flèche où il se réconciliera avec son père et sera installé comme Conseiller au présidial.

Il ira jusqu'à Château du Loir pour se marier le 24 octobre 1649 avec Louise DAVID qui lui donnera huit enfants ; parmi eux, François dont on reparlera plus loin. Dans son acte de mariage et bien que son père soit présent, il est qualifié de « sieur du Chatelet ».

A son tour, Ignace (qualifié lui aussi de « sieur du Chatelet ») se marie au Lude le 21 octobre 1670 avec Marguerite DESBOYS, peut-être une cousine. A ce mariage assiste « Noble François DESBOYS, bailli du Lude ». Etait-ce un frère ou un cousin ? La destruction des registres de La Flèche empêche de répondre à cette question.

---

<sup>3</sup> Revue historique et archéologique du Maine – Tome 12 (1882) pour le premier, tome 14 (1994) pour le second.

Le qualificatif ainsi porté par Ignace laisse penser que Charles DESBOIS était décédé et que sa succession avait été réglée par un partage entre ses enfants où la terre du Chatelet avait été attribuée à Ignace.

Ignace et Marguerite auront huit enfants dont Pierre François né au Lude le 31 août 1676 et qui sera baptisé près d'un an plus tard, son parrain étant son oncle Pierre, curé du Lude.

C'est à lui que devait revenir le Chatelet au décès de son père le 29 novembre 1698. Quelques mois après, le 19 mai 1699, il alla se marier à La Flèche avec Elisabeth BIDAULT dont il n'eut pas d'enfant.

Décédé le 27 mai 1714, il sera inhumé le lendemain dans la chapelle du Chatelet, vœu qu'il avait exprimé dans son testament.

En effet, deux jours avant son décès il avait fait appeler Me AMELLON, notaire au Lude pour lui dicter ses dernières volontés<sup>4</sup>. A son épouse, il laissait tout ce que les coutumes des lieux où se situaient ses biens lui permettaient de disposer, sans oublier Catherine GUICHARD, sa servante, à qui il léguait quarante livres.

Pour le reste de ses biens, il les léguait en usufruit à son cousin François et en nue propriété aux enfants de celui-ci.

Pourquoi cette prudence. Il nous le dit lui-même : « *Et d'autant que ledit sieur testateur d'une parfaite connaissance de la dissipation que le sieur François DESBOIS, son cousin germain, a fait de tous les biens qu'il avait, de sa mauvaise conduite et de sa faillite ouverte et publique à tout le monde et qu'il pourrait faire la même chose de ce qu'il serait en droit d'avoir dans sa succession collatérale et que par ce moyen ses enfants mineurs se trouveraient privés d'une subsistance dont ils ont besoin pour vivre et pour autres causes qu'il n'a pas voulu énoncer au présent testament ...* ».

Son testament pose quand même une énigme. En effet, il institue pour exécuteur testamentaire Jean DESBOIS, prêtre habitué en l'église St Vincent du Lude, son oncle. Or ce Jean DESBOIS est décédé au Lude le 11 juillet 1727, âgé de 70 ans, ce qui le fait naître en 1657 soit plus de trente ans après ses frères. Possible explication, un remariage tardif de Charles DESBOIS.

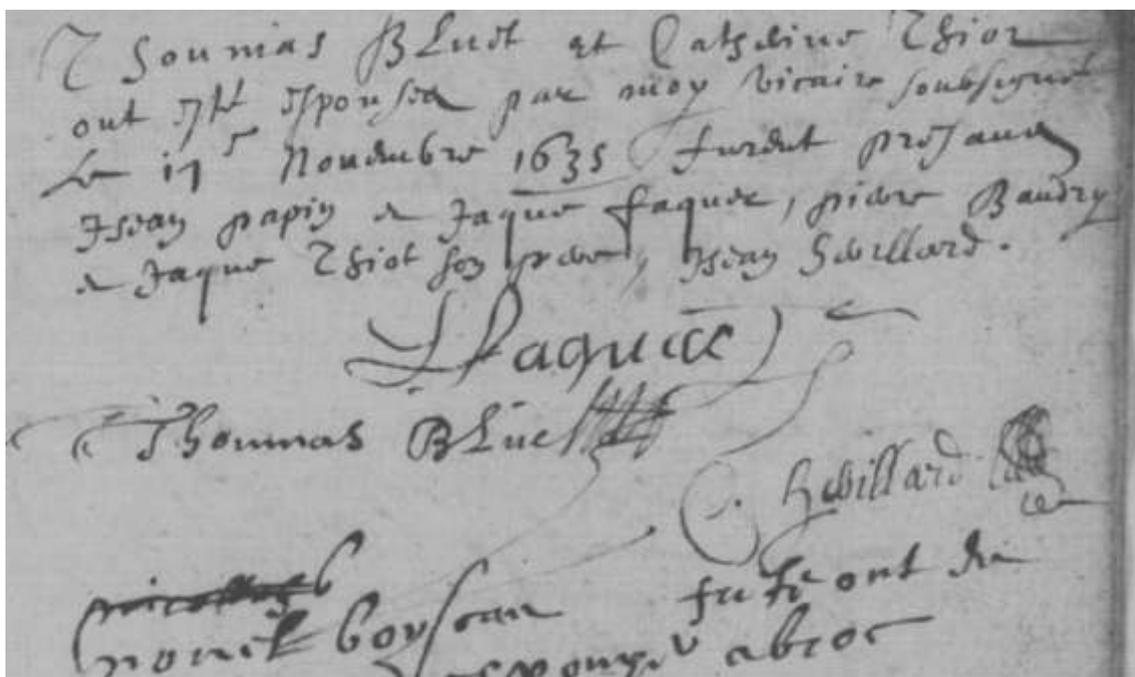
Le temps de régler la succession et les légataires de Pierre François cédaient la propriété à un ecclésiastique de Paris, l'abbé Jean Jacques LE CAPPELAIN le 17 juillet 1717 qui la revendait le 15 mars 1723 à Thomas 3 BLUET & Françoise du CHASTEL, son épouse.

---

<sup>4</sup> A.D. de la Sarthe – 4 E 120/66

## La famille BLUET

Le plus ancien BLUET rencontré au Lude est Thomas 1 qui épouse le 17 novembre 1635 Catherine THIOT<sup>5</sup>. La sécheresse des registres de l'époque ne nous donne aucune indication sur leur filiation ni sur sa profession à lui. Tout au moins sait-on qu'il signe.



Thomas BLUET & Catherine THIOT auront six enfants, dont Thomas 2 né au Lude le 7 mars 1638 et baptisé le même jour. Celui-ci un temps marchand sera qualifié de Conseiller du Roy et son contrôleur en la maréchaussée de La Flèche dans son acte d'inhumation au Lude le 1<sup>er</sup> juin 1705. Entre temps, il avait épousé le 8 novembre 1662 Marie LECOMTE elle aussi née au Lude. Elle lui survivra un quart de siècle et tous deux sont enterrés dans la chapelle Notre Dame des Vertus.

Thomas 2 et Marie auront une nombreuse progéniture, onze enfants au total.

Parmi eux, Thomas 3 dont on va reparler et Charles qui sera prêtre et curé de Channay sur Lathan puis de Chalennes sous le Lude. C'est d'ailleurs lui qui inhumera sa mère.

---

<sup>5</sup> A.D. de la Sarthe – Registres du Lude

Thomas 3 a vu le jour au Lude le 10 avril 1675. Il sera successivement marchand puis receveur au grenier à sel du Lude. C'est d'ailleurs cette dernière fonction qu'il exerce quand il va se marier à Chouzé sur Loire le 23 septembre 1698 avec Françoise Eléonore du CHASTEL<sup>6</sup>, fille de François-Aimé et Marie-Anne LE LIEVRE. Bien entendu, c'est Charles, le frère du marié, qui officiera.

Henri BEAUCHEF<sup>7</sup>, à propos des du CHASTEL, nous dit : « *ancienne famille habitant le saumurois au XVII<sup>e</sup> siècle, qui depuis cette époque est venue s'établir en Poitou, et qui donna naissance au courageux Gaspard-Séverin du CHASTEL, député des Deux Sèvres, qui, bien que malade et sachant qu'il y allait de sa tête, ne craignit pas de se rendre à la Convention afin d'y voter hautement contre la mort de Louis XVI* ».

C'est donc ce nouveau couple qui achètera le Chatelet en 1723, moment à partir duquel Thomas 3 prendra le titre de sieur du Chatelet.

Pour eux, le Chatelet ne fut certainement que leur campagne car où auraient-ils pu loger leurs quatorze enfants. Heureusement ils avaient leur résidence principale au Lude, rue d'Orée, dans ce qui est aujourd'hui l'hôtel de TALHOUET.

De ces enfants, il ne sera fait état que de deux Marie Agnès et Charles

Thomas 3 décèdera le 1<sup>er</sup> septembre 1738 et sera inhumé le lendemain avec ses parents dans la chapelle Notre Dame des Vertus. Quant à Françoise, elle s'éteindra le 29 décembre 1755 et sera inhumée dans le grand cimetière. N'avait-elle pas voulu être enterrée avec son mari ?

Revenons à Marie Agnès, leur fille, qui vit le jour au Lude le 2 mars 1704. Elle épousera, toujours au Lude, le 18 décembre 1731, Pierre DUMESNIL, écuyer, seigneur de la Beausseraie, fils de Louis, écuyer, seigneur de Pont de Pierre, de Meigné et autres lieux et de Catherine LECOUTURIER. Pierre DUMESNIL avait vu le jour le 22 novembre 1696, lui aussi au Lude et descendait d'une famille noble, propriétaire de la Beausseraie depuis au moins le XV<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

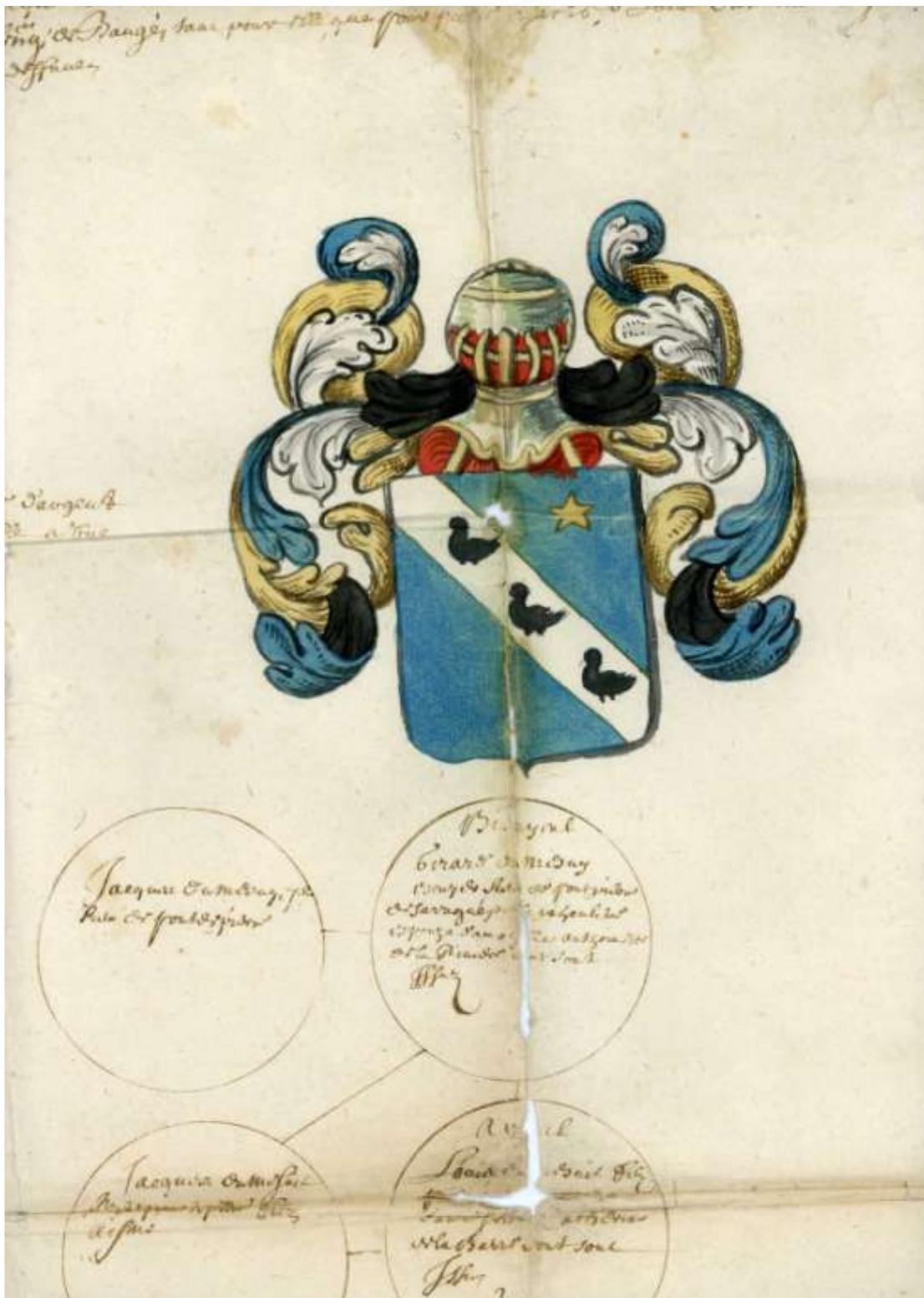
---

<sup>6</sup> Inventaire sommaire des A.D. d'Indre et Loire antérieures à 1790 – Tome 1

<sup>7</sup> Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou – Tome 2

<sup>8</sup> Célestin PORT – Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine et Loire – Tome 1

La famille du MESNIL blasonnait d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois merlettes de sable.



Charles, le second enfant de Thomas BLUET et Françoise du CHASTEL qui nous intéresse est né au Lude le 28 mars 1713. Il fut marchand d'étamine et un temps Maire du Lude. Le 30 mars 1745 il épousa à Brain sur Allonnes Geneviève DESME qui lui donnera treize enfants dont Laurent Thomas qui exercera la charge de greffier de la justice de paix du canton du Lude et sera le dernier porteur du nom à résider au Lude, y mourant en 1837.

Marie Agnès, de son côté, avait donné le jour à quatre enfants viables :

- Françoise qui deviendra l'épouse de François PREVOST de BONNEZEAU.
- Bonne Magdelaine décédée en 1785 supérieure de l'hospice de la Miséricorde au Lude.
- Marie qui se mariera avec Charles JOURDAN de FLEINS.
- Et enfin, François dont il sera question plus loin.

Marie Agnès mourut jeune, le 20 avril 1739, son mari lui survivant jusqu'au 20 janvier 1748. Tous deux furent inhumés dans l'église paroissiale du Lude.

Les biens dépendant des successions de Thomas BLUET et Françoise du CHASTEL furent partagés entre leurs héritiers par un acte du 15 octobre 1756 et la terre du Chatelet fut attribuée aux enfants de Marie Agnès DUMESNIL. A leur tour, ceux-ci procédèrent au partage des successions de leurs père et mère et le Chatelet fut attribué à François DUMESNIL.

François DUMESNIL était né au Lude le 12 septembre 1738 et fut mousquetaire de la garde du Roy. En 1789, il comparut pour les élections de la noblesse à La Flèche en compagnie de Auguste Joseph BAUDE de la VIEUVILLE et de François PREVOST de BONNEZEAU, son beau-frère<sup>9</sup>.

Le 7 novembre 1791 il épouse au Lude Madeleine FLECHET qui lui donnera deux enfants, Madeleine et Adélayde.

Madeleine épousera Joseph TERMEAU, le fils d'un peu scrupuleux aubergiste du Lude qui finira assassiné<sup>10</sup>

Quant à Adélayde, elle épousera Urbain LEROY, un temps notaire à Luché-Pringé puis juge de paix du canton du Lude.

---

<sup>9</sup> Chanoine François UZUREAU – « La sénéchaussée de La Flèche et les élections de la noblesse » - Annales fléchoises et la Vallée du Loir dont je ne retrouve pas l'année...

<sup>10</sup> Henri ROQUET – « Les acquisitions frauduleuses d'un aubergiste du Lude en l'an IV » - Bulletin du Comité de la Sarthe pour la recherche et la publication des documents économiques de la Révolution française (année 1910)

Par le jeu de successions, c'est le petit fils d'Adélayde LEROY, René GUILLOT de la POTERIE, qui deviendra propriétaire du Chatelet et le cèdera à René de TALHOUET-ROY. La famille BLUET l'avait possédé pendant près de 170 ans.

Hormis la brève parenthèse de l'abbé LE CAPPELAIN, ce sont trois familles seulement qui se succédèrent en 340 ans.

Atelier généalogique de la M.J.C.  
Alain LABBE  
Juillet 2011